



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 24 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mars à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 19 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	16

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Monsieur VIGNANCOUR, Monsieur OLLIVIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Monsieur COISEL, Madame LENOEL

Absents excusés : Madame LEMOINE a donné pouvoir à Monsieur OLLIVIER
 Madame MOREL a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI
 Madame CARPENTIER a donné pouvoir à Monsieur HAMEL
 Madame LEBERTRE a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI
 Monsieur GODEL a donné pouvoir à Monsieur TREFOUX
 Monsieur LE BRETON a donné pouvoir à Monsieur VIGNANCOUR
 Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER, Monsieur BENOIST

Secrétaire de Séance : Monsieur VIGNANCOUR

22-032 DELEGATION AU MAIRE D'ESTER EN JUSTICE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

La commune de Bernières-sur-Mer est assignée au tribunal administratif de Caen par un agent titulaire pour demander l'annulation de plusieurs arrêtés portant refus de titularisation en mai 2018 (**Dossier 2200369-1**).

L'agent titulaire demande que le Tribunal Administratif de CAEN ANNULE :

- L'Arrêté n°2021/091P en date du 15 octobre 2021, portant titularisation de l'agent au 1^{er} octobre 2021 ;
- L'Arrêté n°2021/090P en date du 15 octobre 2021, portant réintégration de l'agent au 30 août 2021 et abrogeant l'arrêté n°2021/082P en date du 23 août 2021, portant réintégration de l'agent à compter du 6 mai 2018.

Maître Clément CAVELIER représentera les intérêts de la commune dans ce dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et des pouvoirs :

- **DELEGUE** au maire l'autorisation d'ester en justice ;
- **APPROUVE** la désignation de Maître Clément CAVELIER pour représenter la commune de Bernières-sur-Mer dans le **Dossier 2200369**.

Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI



PREFECTURE DU CALVADOS
 - 1 AVR. 2022
 COURRIER